



## BU DU CAMPUS D'AURILLAC



## HORAIRES

Lundi au Jeudi : 8h30 - 18h  
Vendredi : 8h30 - 16h

**Horaires réduits**  
8h - 12h00/13h00 - 16h00

**Fermetures**  
selon son calendrier annuel



## RESSOURCES DOCUMENTAIRES

- ▶ Les collections sont en libre accès : 6000 ouvrages et 22 titres de revues.
- ▶ Les ressources numériques (BDD, Ebooks, etc.) sont accessibles sur le portail de la BU grâce aux postes informatiques à votre disposition dans la bibliothèque.



## DEPUIS CHEZ VOUS



Sur le site de la BU <https://bu.uca.fr/> les étudiants et enseignants peuvent consulter le catalogue des documents imprimés et grâce à l'accès distant (par authentification) accèdent partout à toute la documentation numérique : bases de données, ebooks, revue électronique,...



Rue de l'Ecole Normale  
15013 AURILLAC Cedex

04 43 79 11 62



BUS : ligne 40, arrêt Faculté



## CONTACT

Bureau de prêt 04 43 79 11 62  
P. Plane, bibliothécaire 04 43 79 11 59  
[Patricia.Plane@uca.fr](mailto:Patricia.Plane@uca.fr)



BU Aurillac



BU AURILLAC



## FORMATIONS

### Etudiants de Licence :

Initiation à la recherche documentaire, à l'utilisation du catalogue et du portail de la BU, formation à la recherche internet, présentation des moteurs de recherche, rédaction de la bibliographie, présentation des ressources électroniques, formation à Zotero.

### Enseignants :

Vous pouvez nous solliciter à tout moment pour organiser des séances de formation pour tous vos étudiants.

### Et pour tous :

Des formations à la carte, en individuel ou pour un petit groupe constitué (durée de la formation, nombre de séances et contenus précis établis selon vos besoins).



## RÈGLES DE VIE ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Toute personne qui refuserait de se soumettre au règlement et qui troublerait l'ordre serait immédiatement invitée par le personnel à quitter la bibliothèque. En cas de récidive, le directeur de la bibliothèque peut prononcer l'exclusion de l'établissement.

Tout lecteur se doit de respecter les autres usagers ainsi que le personnel de la bibliothèque. Tout comportement portant préjudice aux autres usagers et au personnel peut entraîner une interdiction d'accès momentanée ou définitive.

L'accès à la bibliothèque est interdit aux animaux, à l'exception des chiens accompagnant les personnes handicapées. Les lecteurs ne peuvent pénétrer dans les locaux de la bibliothèque en rollers, trottinette, bicyclette. Toute dégradation des locaux, du mobilier et du matériel informatique sera réparée aux frais de celui qui l'aura occasionnée et le rendra passible d'une sanction.

Il est interdit de manger, boire ou parler à voix haute, de faire de la propagande, de fumer dans la bibliothèque. Les téléphones portables devront être éteints. Il est interdit d'afficher en dehors des panneaux réservés à cet effet. Tout affichage est soumis à autorisation.



## SERVICES

- ▶ 8 postes de consultation internet
- ▶ 4 ordinateurs portables et 10 casques audio en prêts sur place
- ▶ Wifi
- ▶ 2 salles de travail en groupe



## PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES (PEB)

Les lecteurs inscrits bénéficient du Prêt Entre Bibliothèques. Tout document ne se trouvant pas à la BU peut être demandé en France ou à l'étranger. Le PEB est un service gratuit pour les membres de l'UC2A. Il est effectué à partir de Clermont-Ferrand, Aurillac servant de relais.



## PRÊT ENTRE SECTIONS (PES)

Les lecteurs universitaires bénéficient du Prêt Entre Sections : tous documents disponibles dans les bibliothèques universitaires du réseau de la BU peuvent être demandés par les lecteurs universitaires d'Aurillac, gratuitement.